

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL LA THUILE 2015 -2018



Document rédigé par le Maire et l'Elue à la jeunesse, la Directrice de l'École Élémentaire de la Thuile, L'intervenante TAP.

Un premier avis de M. l'Inspecteur de Circonscription a été recueilli (décembre 2014)

Les parents d'élèves sont associés à son élaboration courant février 2015 – la version définitive sera validée avec les parents d'élèves délégués.

Version du 3 février 2015

TABLE DES MATIERES

- 1) La commune
 1. géographie
 2. population
 3. ressources

- 2) L'école
 1. projet d'école
 2. Effectifs
 3. horaires
 4. TAP
 5. locaux
 6. cantine
 7. garderie
 8. transports

- 3) Le Projet Éducatif Territorial
 1. l'ambition du Projet - l'Enfant
 2. l'organisation
 3. les moyens
 4. le suivi et l'évaluation

1) La commune

1.1 Géographie

La commune de la Thuile est située à 870m d'altitude (chef lieu), à 20 kms du centre de Chambéry et 13 kms de Challes les Eaux.

Située sur la bordure sud du Massif des Bauges (elle appartient au Parc Naturel Régional du Massif des Bauges), la commune se compose de 14 hameaux; son habitat est donc dispersé.

La Thuile fait partie de l'agglomération de Chambéry Métropole (24 communes, 150 000 habitants); les communes limitrophes sont Curienne (650 habitants – en direction de Chambéry), Puygros (380 habitants – en direction du Col des prés et de Thoiry) et Cruet (versant Est du Col de Marocaz – direction Montmélian)

Son territoire est important (1756 hectares dont 560 de forêt) et son caractère rural perdure (4 exploitations agricoles vaches à viande, vaches laitières, chèvres et élevage équin) .

Sa renommée tient pour l'essentiel à son Lac (le seul Lac naturel du Massif des Bauges) qui draine une activité touristique en rapide développement.

L'objectif de la nouvelle équipe municipale est :

- d'embellir le cadre de vie en préservant son exceptionnel cadre naturel (préservation des zones humides, projet géo-site 2015, projet « petit Lac », ..)
- de développer l'activité économique locale en améliorant l'accueil touristique, en contribuant à la pérennité de nos fermes (boutique) et en exploitant – localement- notre forêt
- d'animer la vie locale (re-crédation du comité des fêtes, achats groupés, site web, ...)

Notre école élémentaire, menacée de fermeture mi 2014 est un élément essentiel pour la vie de notre communauté.

1.2 Population

La population recensée début 2013 s'élève à 318 habitants, en progression rapide (action volontariste de la mairie pour occuper les logements sociaux et privés vides mais aussi pour faciliter les ventes de terrains et les constructions cf actualisation du PLU mi-2014)

1.3 Ressources

La Thuile est une commune moyennement endettée (202 000€) - essentiellement dû au gîte communal créé en 2006, dont la commercialisation est dynamisée. Pour autant, elle ne supporte que des remboursements annuels de 23 000€, sans fort investissement à venir. L'investissement dans l'école élémentaire est une priorité de premier rang.

2) L'École

L'école maternelle est inter-communale à Curienne (7 kms) – un car scolaire dessert les 14 hameaux .
Le collège à Barby (car scolaire entre 6h45 et 7h10).

2.1 Projet d'école

Le Projet d'Ecole est en cours d'élaboration par l'Enseignante en charge de l'Ecole, Madame Gaëlle MARCUCCI , en cohérence avec le PEDT, dans sa première version, pour février 2015. Les axes de ce projet (développement de l'utilisation de l'outil numérique, actions en faveur de la lecture-plaisir,...) sont pris en compte à la fois par la responsable des temps périscolaires et par les associations pour construire leur projet éducatif.

L'École élémentaire de la Thuile a souvent oscillé, ces dernières années, entre 1 et 2 classes et ces variations ont toujours mobilisé beaucoup d'énergie dans la commune, comme à l'inspection académique.

L'année scolaire 2014 – 2015 regroupe donc les 14 élèves, de 5 niveaux, en 1 classe unique.

Le Projet serait d'obtenir l'ouverture pérenne d'une seconde classe puisque les effectifs sont en croissance (ou d'obtenir la nomination d'un maître sur-numéraire afin de favoriser les temps de différenciation pédagogique sur le temps scolaire).

La commune soutiendra, y compris financièrement, le développement de son école.

L'ambition est de montrer qu'une petite école peut apporter un enseignement de très bon niveau, plus ancré dans la vie de village à l'âge où les amitiés se nouent, plus « nature » et plus concret.

Suite à l'arrivée de nombreuses familles, un développement associatif et culturel est en marche dans notre village. C'est pourquoi nous cherchons une solution pérenne pour notre école afin de créer une unité éducative enrichissante et épanouissante pour les enfants et les familles.

2.2 Effectifs

rentrée 2014 : 16 en septembre et suite à 2 départs, maintenant, 14 enfants

rentrée 2015 : 21

rentrée 2016 : 24

2.3 Horaires

Les lundis, mardis et jeudis: 8H25-11H40 13H15-16H00

Les mercredis et vendredis: 8h25-11h25

2.4 TAP

Par dérogation, les TAP sont organisés les vendredi AM de 13H à 16h sous la pleine responsabilité de Mme Amélie PIAT (Professeur des écoles installée à La Thuile depuis mars 2014)

Les Temps d'Activités Périscolaires s'organisent en 5 périodes qui s'inscrivent dans un projet global pour l'année scolaire : aider l'enfant à se construire en tant que citoyen acteur du territoire dans lequel il vit et cela en découvrant et s'appropriant toute les facettes de son environnement. Aussi chaque cycle d'activité est construit autour d'objectifs allant dans ce sens. Pour l'années 2014-2015 :

- Période 1 la découverte du village : à travers des jeux de piste, énigmes et activités de repérage dans l'espace, apprendre à connaître et à se déplacer dans le territoire.
- Période 2 informatique et internet : travailler les items du B2i école dans le but de créer un blog sur la vie des enfants à La Thuile.
- Période 3 sports d'hiver : découvrir la montagne à travers des activités sportives. Apprendre à respecter cet environnement et à en appréhender les dangers et les spécificités.
- Période 4 les ressources locales : axé sur la rencontre de différents acteurs du territoire, ce cycle permettra de découvrir autrement l'environnement naturel et économique (producteurs locaux).
- Période 5 pratiques artistiques : porter un regard esthétique sur notre environnement dans le but de le partager.

Chaque cycle de TAP se clôture par une activité créée par les enfants et proposée à tous les habitants du village.

Par exemple en période 1 nous avons mis en place un grand jeu de piste reprenant

les différents outils de repérage dans l'espace et les types d'énigmes. Cette sortie a été l'occasion de partager un temps fort avec les familles, des anciens et des Thuilards enthousiastes.

En fin de période 2, nous proposerons une soirée de lancement du blog des élèves ouverte à tous.

Chaque séance de TAP commence par 20 minutes d'aide aux devoirs et se termine par un temps de jeu de société. Les activités collectives ou en petits groupes y sont favorisées afin de renforcer les valeurs du vivre ensemble.

Inscrits pour un cycle entier à chaque période, 12-13 élèves sur 14 fréquentent les TAP jusqu'à présent.

L'objectif pour les périodes à venir serait également de proposer aux parents d'élèves thuilards scolarisés en maternelle à Curienne de s'associer à certaines activités avec leurs enfants, afin de préparer au mieux leur intégration lorsqu'il arriveront en CP.

Pour les années à venir, le projet éducatif des TAP s'axe toujours sur le vivre ensemble et l'implication dans le territoire, tout en relayant les actions du projet d'école :

- **2015 – 2016** - Découverte et exploitation du patrimoine naturel : initiation à la géologie et à l'archéologie, création d'un potager collaboratif, cuisine du terroir, ... Le tout en partageant nos découvertes grâce aux outils numériques (blog, diaporama, ...)
- **2016 – 2017** : Apprendre à protéger l'environnement en profitant des actions pédagogiques proposées par les organismes tels que Chambéry Métropole, le Conservatoire des Espaces Naturels, le Géopark ... Une fois de plus, l'accent sera mis sur le partage de ces découvertes. Les supports de ces échanges seront pensés comme des relais du travail de l'enseignante autour de la lecture-plaisir (kamishibaï, bande-dessinée, ...)
- **2017 – 2018** : Au cœur du territoire. Forts d'une meilleure connaissance de leur environnement local, les élèves s'ouvriront à leurs voisins ! Communes des Bauges, Combe de Savoie, nous irons plus loin que le bout de nos rues pour imaginer et vivre des projets en jumelage avec des élèves d'autres territoire de Savoie.

2.5 **Locaux**

La commune de la Thuile dispose d'un bâtiment unique Mairie / Ecole

* Rez de chaussée :

- Salle de droite : salle de classe
- Salle de gauche : salle TAP (+ conseil municipal en soirée 1 fois / mois)
- vestiaire et wc
- accès et cours de récréation

* 1^{er} étage

- cantine
- bibliothèque

2.6 **Cantine**

12 sur 14 enfants mangent à la cantine – service et surveillance sont assurés par du personnel communal.

Le prestataire est Restalliance – passage prévu à une liaison froide début 2015
le tarif est de 4,20€ / repas

2.7 **Garderie**

L'ambition de la commune est d'offrir un service très souple compensant l'éloignement de notre commune

horaires : 7h15 le matin et jusqu'à 18h30 le soir

coût : 1,80€/tranche horaire (matin / 16h-17h15 / 17h15-18h30)

Une garderie est également proposée le mercredi midi (11h25 – 14h) : pique-nique fourni par les parents.

2.8 **Transport**

Le Transport scolaire est assuré par Chambéry Métropole. Un bus de 35 places fait la « boucle » des 3 communes du plateau de la Leysse (La Thuile, Puygros et Curienne) pour desservir les hameaux (12 pour La Thuile pas le Crouzat ni les Beaux) afin d'emmener les élèves à la Maternelle Intercommunale de Curienne et les élèves des écoles élémentaires sur les 3 communes.

Horaires : entre 7h15 et 8h50 le matin et 16h05 et 17h15 en fin de journée.

Coût : 89 €/an, 11 €/mois ou 1.50€/trajet

3) Le Projet EDucatif Territorial (PEDT)

3.1) **L'enfant – l'ambition**

L'enfant est au cœur du projet ; tout au long de sa scolarité en école élémentaire nous ambitionnons de :

- lui faire acquérir le socle de connaissance dont il se servira toute sa vie d'adulte : lire, écrire, compter mais aussi parler anglais (en fin de CM2) et savoir se servir d'un ordinateur et d'internet tout en gardant les écrans à distance !
- Le faire s'inscrire dans une communauté avec ses valeurs morales : le respect (des aînés, de ses proches, des plus faibles, mais aussi de la nature), l'honnêteté, le travail, le courage, la gentillesse, ...
- lui faire prendre conscience de l'environnement privilégié dans lequel il vit mais aussi de l'histoire dans laquelle il s'inscrit (paysage naturels et façonnés par l'activité humaine, bâtiments, ..)
- d'accompagner, avec ses parents, son développement harmonieux (physique mais aussi mental : curiosité, créativité, ..)

Notre ambition est de démontrer qu'une petite école de village pourra compenser son handicap de taille en pouvant être plus respectueuse des rythmes de l'enfant, plus attentive aux conditions de son épanouissement, plus concrète dans son enseignement par le lien fait avec son cadre de vie plus naturel, plus ancrée dans une communauté de vie,

Les évaluations marqueront l'atteinte de ces objectifs.

3.2) **L'organisation**

S'agissant d'une vingtaine d'enfant, la commune souhaite pouvoir stabiliser 2 enseignantes (cf 2.1 « Projet d'école ») Une école avec 1 seule enseignante nous paraît trop fragile (absences, solitude dans des contextes pouvant être difficile, manque de regards croisés entre professionnels sur les difficultés des élèves, possibilité de changer des enfants de classe, ponctuellement, .)

L'école s'inscrit dans un environnement municipal très solidaire : bâtiment unique, service de garderie étendue, TAP ambitieux (intervenante professionnelle) et implication, des parents d'élèves des élus, des employé communaux solidaires

S'agissant de la plage horaire sur laquelle les TAP sont réalisés, la commune écarte le modèle 4*45 mn.

Les projets que nous souhaitons mener nécessitent de pouvoir accueillir des

intervenants, de se déplacer pour aller à la découverte de l'environnement et d'associer les familles à certaines activités. Or l'éloignement géographique de notre commune impacte fortement les temps de transports et donc l'organisation de nos TAP.

D'autre part, nous pensons qu'il est bénéfique et cohérent avec cette réforme des rythmes scolaires, de favoriser un temps pendant lequel les enfants profitent d'être moins contraints par les horaires et apprennent à partager d'autres choses, autrement.

Le sondage adressé aux parents début février a donné les résultats suivants :

- 10 familles sur 12 se prononcent pour le maintien d'une séance unique de 3 heures le vendredi après-midi.
- 2 familles ne se prononcent pas.

Nous souhaitons donc pour l'avenir que soit reconduite l'organisation des TAP sur les 3 heures du vendredi après-midi, sachant que cette après midi est celle qui permet le plus facilement la mobilisation des parents (avérée lors des TAP "ski"); mobilisation qui constitue un élément essentiel de la réussite des activités péri-scolaires.

3.3 **Les moyens**

L'école étant une priorité de niveau 1 pour notre commune, la municipalité finance un emploi de vacataire à temps partiel (tenu par un professeur des écoles en cours de mutation) soit, bien plus que le temps nécessaire à la réalisation des TAP.

En fin de matinée, à la demande de l'enseignante titulaire, ce vacataire prend une demie-classe pour des matières préalablement définies et sous la responsabilité pédagogique de l'enseignante. Les prises en charge alternent entre cycle 2 et cycle 3 et permettent de mettre en œuvre une différenciation plus efficiente dans les apprentissages.

L'évolution des effectifs marque une croissance importante (+ 7) mais resterait en 2015 – 2016 au dessous du seuil de 2 classes ; cependant il en irait différemment en 2016 – 2017.

Le but de la commune est de stabiliser l'école et de pérenniser l'intervention de cette 2ème enseignante (qui a demandé sa mutation en décembre 2014) afin d'accompagner au mieux les élèves et de prévenir la difficulté scolaire. Les moyens en seront étudiés avec l'Inspection de circonscription.

La mairie poursuivra son engagement.

L'association des parents d'élèves (dissoute) ne sera pas recrée en tant que telle

mais plusieurs association de la commune, en lien avec les familles, proposent des actions régulièrement afin de participer financièrement aux projets de l'école et d'offrir aux enfants des animations adaptées et variées.

La qualité de l'offre pédagogique au sein de l'école et lors du temps préscolaire devient ainsi le projet d'une commune, motivant les parents à s'impliquer et permettant aux habitants de mobiliser leurs compétences et énergies dans des actions

qui plaisent à tous et apportent aux enfants et à la communauté (Halloween, fête de Noël, ski, bibliothèque, ...) sans se limiter à des actions lucratives pour financer les sorties scolaires.

3.4 Le suivi et l'évaluation

Les évaluations de niveau de l'Education Nationale (passage en 6ème) constitueront la pierre angulaire de la mesure du succès de notre école.

L'implication des parents d'élèves (déjà avérée à l'occasion des TAP) mais aussi la qualité de la relation développée avec l'enseignante et la responsable des temps périscolaires sont essentiels; nous travaillons à la création d'une communauté éducative solide, solidaire, menant des actions cohérentes et concertées pour accompagner au mieux les enfants de la commune.